

Frais d'accès à INFOCOMWEB

Les différents frais d'accès à INFOCOMWEB ne sont pas arrêtés d'avance : chaque structure bénéficiaire est prise en charge entièrement par INFOCOMWEB qui effectue la mise en œuvre complète sans rien lui réclamer et jusqu'à la livraison, de son Site Web Dynamique sur la base des données fournies. Ce n'est qu'après sa réception que la structure détermine elle-même et sans discussion le prix annuel à payer. Et au terme de la période contractuelle, la structure est libre de renouveler ou non son paiement auprès de INFOCOMWEB.